AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (Articles 27 et 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 modifié par décret n° 2017-516 du 10 avril 2017 et de l'article 42-2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 relatifs aux marches publics)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de la Farlède
Correspondant : Monsieur le Maire
Hôtel de ville - 140, Place de la liberté
83210 La Farlède
Tel :04 94 27 85 85 Fax :04 94 27 85 70

Objet du marché : MARCHE DE CREATION D'UN CITYSTADE ET MISE EN ŒUVRE D'UNE BALUSTRADE SUR LE TERRAIN DE ROLLER HOCKEY

Type de marché: Travaux **Type de procédure :** Procédure adaptée

Quantité ou étendue globale : La présente consultation comporte DEUX lots et donne lieu à DEUX marchés passés sous la forme de marchés à prix global et forfaitaire.

Prestations divisées en lots : oui

N° du lot	Intitulé du lot
1	Création d'un citystade
2	Création d'une barrière pour le roller hockey

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots : oui

Refus des variantes.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
Les dépenses seront imputées au budget communal de l'année en cours, section investissement.
Paiement par mandat administratif.
Le paiement des sommes dues interviendra sur présentation d'une facture, selon les modalités et délais définis au CCAP.
Les modalités de financement du marché sont définies au CCAP et s'exécutent conformément aux prescriptions des articles 59 à 61 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et 115 à 131 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
Pour les deux lots, il pourra être prévu le versement d'une avance, sauf en cas de renoncement de la part du titulaire. Il est prévu d'appliquer une retenue de garantie.

Forme juridique Le candidat est soit un opérateur économique unique pouvant exécuter toutes les prestations, soit un groupement d'opérateurs économiques solidaires ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Unité monétaire utilisée, l'euro

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre (60%)
- Prix des travaux (40%)

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les opérateurs économiques ayant remis une offre pertinente.
Les sous critères sont précisés dans le règlement de la consultation du dossier de consultation des opérateurs économiques.

Date limite de réception des offres : Le 02/06/2017 à 12h dernier délai
Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 05-2017

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des opérateurs économiques peut être obtenu ou demandé :
Mairie de la Farlède
Service de la Commande Publique
140, place de la liberté-BP25
83210 La Farlède
Tel : 04 94 27 85 87 Mail : marches@lafarlede.fr

Consultable et/ou téléchargeable en ligne sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur : **www.marches-securises.fr**

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon
5 rue Racine – 83041 Toulon Cedex 9
Tél :04 94 42 79 30
Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Greffe du tribunal administratif de Toulon
5 rue Racine – 83041 Toulon Cedex 9
Tél :04 94 42 79 30
Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 28/04/2017